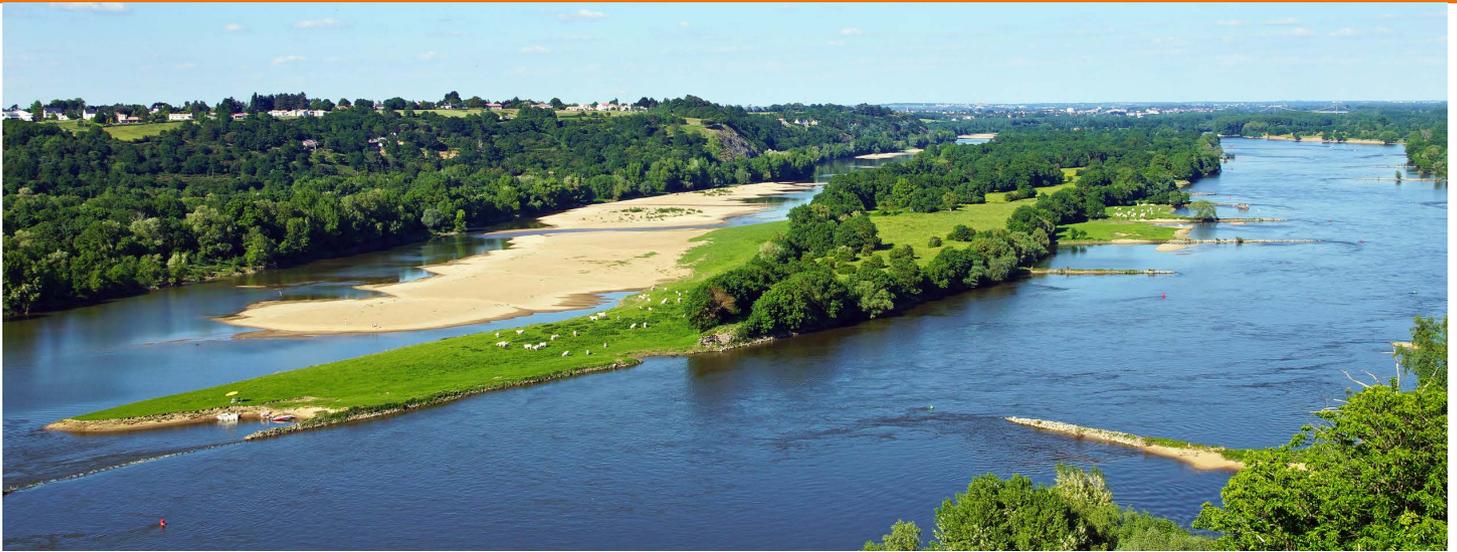




 **BSERVATOIRE**
régional de l'agriculture
biologique des Pays de la Loire

ÉDITION | DONNÉES
2024 | 2023





L'observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire (ORAB) est un dispositif coordonné et animé par le pôle bio de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire avec la participation au sein d'un comité de pilotage de l'Interbio Pays de la Loire, de la CAB, de la DRAAF, de la coopération agricole ouest, de l'INAO, de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional.

Document réalisé par le service PEP Économie et Prospective et le pôle bio de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

■ Comprendre les évolutions de l'agriculture biologique en Pays de la Loire pour assurer un accompagnement optimal des agriculteurs et agricultrices de notre région

L'ORAB permet de disposer d'un état des lieux précis et chiffré de l'agriculture biologique en Pays de la Loire et de suivre le développement et l'adaptation de ce mode de production sur notre territoire. Ainsi, ce suivi annuel permet d'accompagner au mieux les agriculteurs dans leur écosystème et dans la structuration des différentes filières de production.

■ Les sources de la base de données pour une connaissance actualisée de l'agriculture biologique régionale

Dans le cadre de l'Observatoire, une base de données recensant l'ensemble des agriculteurs bio des Pays de la Loire a été mise en place en 2009. Elle est réactualisée tous les ans grâce à la base de données gérée par l'Agence bio alimentée mensuellement par les déclarations des Organismes Certificateurs.

■ Une représentativité exhaustive des exploitations bio régionales

En 2023, 4 332 exploitations bio ou en conversion ont été recensées en Pays de la Loire. Désormais, grâce au travail de recensement de l'Agence bio au niveau national, l'ensemble de ces exploitations est parfaitement renseigné dans notre base régionale. Elles sont comparées aux données Agreste portant sur l'ensemble des exploitations bio et non bio.

SOMMAIRE



INTRODUCTION

■ P4 Contexte marché bio et programme Ambition Bio 2027

CHIFFRES CLÉS

■ P6 L'agriculture biologique en Europe et position de la France dans l'Europe

■ P7 L'agriculture biologique en France

■ P8 L'agriculture biologique en Pays de la Loire

■ P9 Mixité, transformation à la ferme, vente directe, conversions en 2023

EXPLOITATIONS ET SURFACES

■ P10 Les exploitations bio ligériennes

■ P11 Les conversions à l'agriculture biologique

■ P12 Les caractéristiques des exploitations ligériennes

■ P13 Synthèse dans les départements



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

■ P14 à 19 Fiches d'identité filières végétales

PRODUCTIONS ANIMALES

■ P20 à 26 Fiches d'identité filières animales

ÉVOLUTIONS

■ P27 L'ORAB en synthèse

■ P28 Zoom sur la dynamique des filières AVAL

■ P29 Références techniques et économiques

■ P30 Analyses et perspectives

■ P31 Contact / partenariats





Avec 12 Mds € TTC en 2023, le marché bio français reste sur le podium européen derrière l'Allemagne, avec une évolution stable en valeur mais avec un volume en régression de 7 %.

■ Côté champs : 2 % de surfaces en moins et 2 % de producteurs en plus

- Le solde en producteurs est positif avec 2 % de producteurs bio supplémentaires. Cependant, le nombre de nouveaux producteurs bio connaît une baisse pour la 2^e année consécutive. 4 126 producteurs sont entrés en bio, en baisse de 14 % par rapport à 2022 (4 811 entrées en 2022).
- Parallèlement, on enregistre 3 054 arrêts de certifications en 2023 contre 2 947 en 2022 dont la moitié relève d'un changement dans le choix de conduite de la ferme et un tiers lié aux départs en retraite.
- Le solde positif de 2 % entre les nouveaux arrivés et les sorties confirme la faible dynamique des conversions.

■ La bonne dynamique des produits bio locaux en vente directe

- Alors que l'inflation a comme conséquence le recul des dépenses alimentaires des Français de -4,7 %, la part du bio diminue dans le panier des Français, passant de 5,6 % en 2023 contre 6 % en 2022.
- À l'exception de la grande distribution, tous les circuits de vente sont en croissance, en particulier la vente directe qui croît de 9 % et représente 14 % des ventes. Les nouveaux producteurs bio ne s'y trompent pas et sont 60 % à pratiquer d'emblée la vente directe (versus 43 % en bio et 19 % en moyenne nationale) pour capter une clientèle réceptive au local de saison, à un prix accessible.

[Source Agence bio, circana, bioanalytics]

■ Le programme Ambition Bio 2027

L'agriculture biologique est une réponse majeure pour engager l'agriculture et l'alimentation dans la transition nécessaire pour relever les défis actuels et à venir que sont la **lutte contre le changement climatique, la préservation de l'environnement et de la santé humaine et l'aménagement du territoire.**

Ainsi, le programme Ambition Bio 2027 vise à **accélérer le chantier de la planification écologique.**

Le programme Ambition Bio 2027 définit une feuille de route opérationnelle de **27 actions prioritaires** déclinées en mesures concrètes qui s'articulent autour de 3 axes :

- AXE 1** → Stimuler la demande de produits biologiques et renforcer la confiance des consommateurs
- AXE 2** → Consolider et développer des filières biologiques résilientes et ancrées dans les territoires
- AXE 3** → Accompagner les opérateurs face aux enjeux sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain

15 actions sur les 27 ont été présélectionnées pour la **régionalisation du programme national**, regroupées autour de 4 thématiques :

Thème 1 : Communiquer et stimuler la demande

Thème 2 : Les filières - mieux anticiper, piloter et gérer les crises et assurer une juste répartition de la valeur

Thème 3 : Favoriser l'installation, la transmission et les conversions

Thème 4 : R&D et sécurisation technique

 <https://agriculture.gouv.fr/une-ambition-reaffirmee-pour-lagriculture-biologique-avec-ladoption-du-programme-ambition-bio-2027>



L'agriculture biologique en Europe

Plus de 10 % des terres agricoles de l'Union européenne cultivées en bio

En croissance constante depuis le début des années 2000, la surface des terres agricoles en bio de l'Union européenne atteint **16,9 millions d'hectares**, en hausse de 0,8 M ha par rapport à 2021, ce qui représente une croissance des surfaces cultivées en bio de **5,1 %**.

■ Une augmentation significative du nombre de producteurs dans l'UE

L'Union européenne a recensé plus de 419 000 producteurs bio soit une augmentation de 9,5 %.

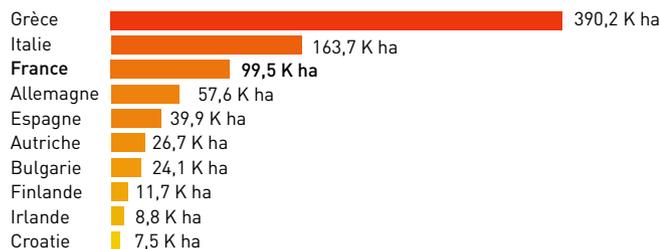
L'Italie a le nombre le plus élevé, avec 82 600 producteurs, suivie de la Grèce et la France.

■ 10,4 % : la part des terres agricoles cultivées en agriculture biologique dans la surface agricole totale de l'UE

Avec 16,9 millions d'hectares bio, le poids des surfaces agricoles biologiques de l'Union européenne dépasse désormais les 10 % pour atteindre 10,4 %.

La France est restée en tête en termes de surface agricole biologique avec 2,9 millions d'hectares, suivie de l'Espagne (2,7 M ha), de l'Italie, (2,3 M ha) et de l'Allemagne (1,9 M ha). Parmi les 10 pays les plus dynamiques en termes de croissance en surface cultivée en bio en 2023, nous trouvons la Grèce avec 320 000 ha bio supplémentaires, suivie de l'Italie avec 164 000 ha bio et la France avec 99 500 ha.

Les 10 pays avec la plus forte croissance en surface cultivée en bio en 2023



■ La France : championne européenne des terres arables cultivées en bio

Avec 1,59 million d'hectares cultivés en terre arable biologique, la France est en tête devant l'Italie (1,13 M ha) et l'Allemagne (0,83 M ha) pour les cultures de céréales, oléa-protéagineux, maraichères, fourragères, PPAM.

Concernant les surfaces en prairies permanentes, c'est l'Espagne qui est en tête avec 1,29 million d'hectares bio, suivie de l'Allemagne (1 M ha) et de la France (0,96 M ha) Pour les cultures permanentes telles que l'oléiculture et la viticulture, l'Espagne est également en tête avec 810 000 ha bio suivie de l'Italie (559 000 ha) et la France (224 000 ha).

■ Le marché des produits biologiques dans l'UE reprend des couleurs

Avec 45,1 milliards d'euros de chiffre d'affaire réalisé dans le commerce de détail, l'Union Européenne est le 2^e marché à l'échelle mondiale, juste derrière les Etats-Unis, qui ont enregistré un chiffre d'affaire de 58 milliards d'euros.

Malgré une légère contraction du marché bio dans l'Union européenne en 2022 (-2,8 % par rapport à 2021), une nouvelle dynamique est apparue en 2023 dans certains pays laissant présager un changement de tendance.

En effet, en Allemagne, 1^{er} marché européen avec 15 milliards d'euros de CA, la croissance a atteint 5 % en valeur par rapport à 2022, portée par les ventes en grande distribution en progression de 7 %. L'Italie, 3^e marché en Europe avec 5,5 milliards d'euros progresse de 8 %. Le marché espagnol, avec 3 Mds €, garde une bonne dynamique avec 6 % de croissance. La France, 2^e marché européen avec 12,1 milliards d'euros voit sa croissance stagner en valeur en 2023, après deux années de contraction du chiffre d'affaire.

■ Observatoire de la production bio en France : un recul historique des surfaces biologiques

Les surfaces biologiques se sont établies à 2,77 millions d'hectares en 2023. Elles ont donc reculé de 2 % entre 2022 et 2023, soit une perte de 54 184 ha. Les surfaces en conversion représentent 11 % des surfaces bio et celles-ci sont en déclin de 48 % depuis 2021. C'est pourquoi nous constatons une stagnation de la SAU bio à 10,4 %, loin des objectifs de la France dans son plan stratégique national (PSN) à hauteur de 18 % de la SAU en bio.

■ Une baisse généralisée des cheptels en France

Les grandes cultures et les surfaces fourragères sont particulièrement en recul en terme de surfaces, en raison du recul des cheptels bio. Tous les cheptels ont diminué, excepté en brebis viande (+3,3 %) et en caprin (+0,2 %). Le cheptel de truies est celui qui a le plus reculé (- 11,6 %). L'aviculture a aussi souffert d'un recul important, de - 10,6 % pour les poules pondeuses et - 8,6 % pour les poulets de chair. Le cheptel de bovins lait a reculé de 3,2 % en raison de l'arrêt d'activités pour 223 producteurs. Les cheptels de bovins allaitants (+ 1,4 %) et de brebis laitières (- 2,7 %) ont mieux résisté.

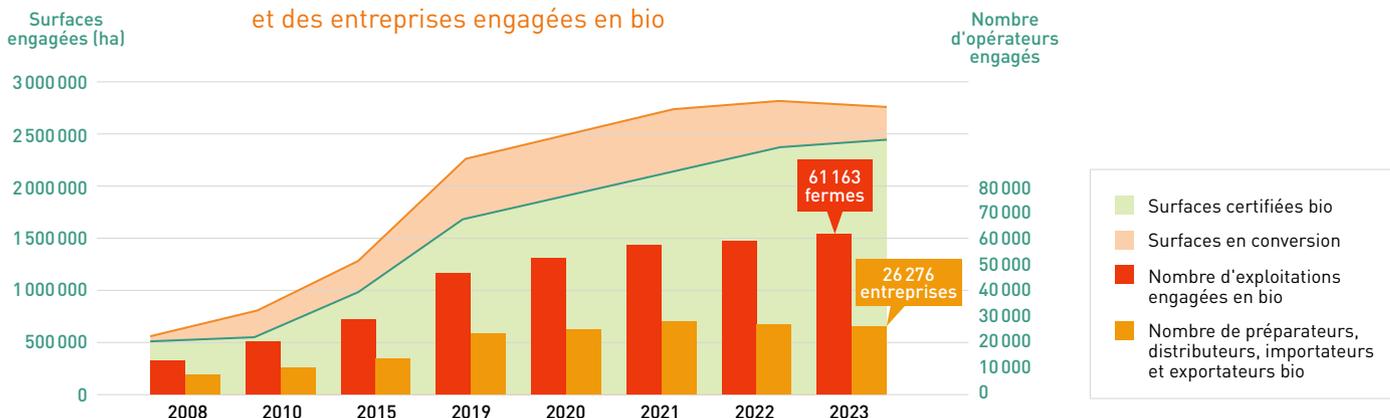
■ Un solde toujours positif d'agriculteurs bio

Malgré ce recul généralisé des cheptels, le solde entre les nouveaux arrivants (7 %) et les agriculteurs sortants (5 %) reste positif, avec une évolution positive du nombre d'agriculteurs engagés en bio de + 2 %.

Avec 61 163 fermes engagées en bio, la capacité de production française doit permettre de répondre aux besoins du marché (hormis pour la filière porcine pour laquelle la demande pourrait dépasser la production en 2024-2025). Néanmoins, les producteurs sont moins nombreux à s'engager. Ils étaient 6 243 en 2020 contre seulement 3 443 en 2023, illustrant le ralentissement du marché et le manque de perspectives de développement.



Évolution des surfaces, des fermes et des entreprises engagées en bio





2023 L'agriculture biologique en Pays de la Loire

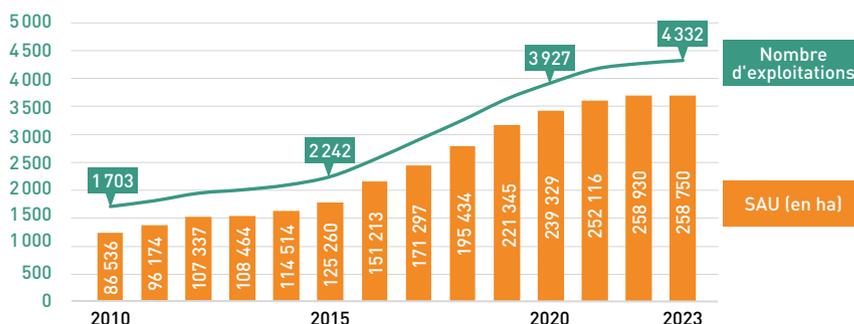
Avec une part de 12,5 % de surfaces bio dans la surface agricole totale de la région, les Pays de la Loire se placent au 4^e rang, derrière la Provence Cote d'Azur, la Corse et l'Occitanie.

Les exploitations biologiques en Pays de la Loire

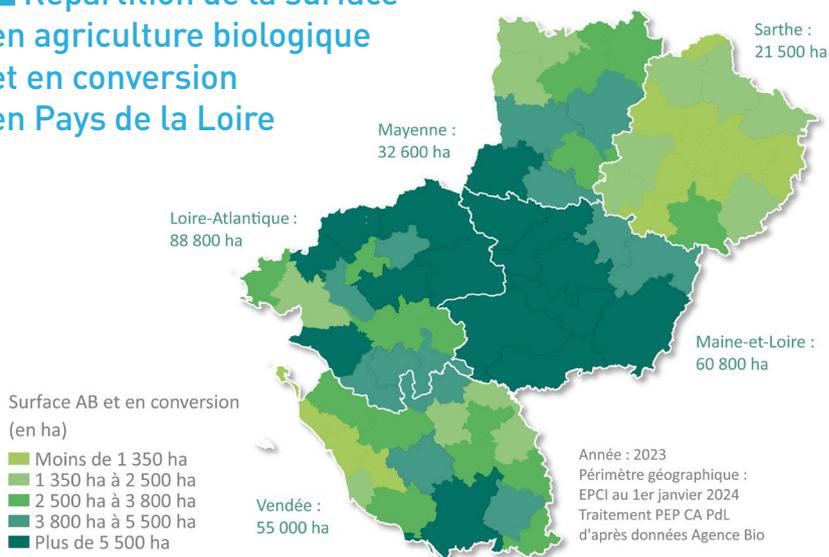
- 258 750 ha de surfaces bio en 2023
- 12,5 % : part des surfaces bio dans la surface agricole de la région
- 4 332 fermes engagées en bio en 2023
- 16,4% : part des fermes de la région engagées en bio
- 7 collectivités labellisées "Territoire bio engagé" 

■ 4 332 exploitations engagées en bio ou en conversion en 2023 en Pays de la Loire et 258 750 ha conduits en bio

Évolution de la SAU et du nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique et en conversion en Pays de la Loire



■ Répartition de la surface en agriculture biologique et en conversion en Pays de la Loire



■ Effectifs animaux en Pays de la Loire en 2023

	Vaches allaitantes	Vaches laitières	Volailles de chair (m²)	Poules pondeuses	Truies	Chèvres	Brebis
Effectifs en bio et conversion	32 925	60 505	5 001 639	1 421 393	2 401	17 564	16 148
Effectifs totaux	361 194	466 816	181 931 000	9 816 000	101 907	124 920	78 466
Part bio	9,1 %	13,0 %	2,7 %	14,5 %	2,4 %	14,1 %	20,6 %
Ev. 2023 / 2013	+ 99 %	+ 146 %	+ 80 %	+ 124 %	+ 15 %	+ 330 %	+ 113 %

Source Agence Bio



■ Surfaces en Pays de la Loire en 2023

	Grandes cultures	Légumes frais	Légumes secs	Fruits	Viticulture	Surfaces fourragères
Ha bio et conversion	70 188	3 841	1 843	2 116	6 723	170 163
Ha total	836 934	14 949	4 980	9 030	31 419	1 145 350
Part bio	8,4 %	25,7 %	37,0 %	23,4 %	21,4 %	14,9 %
Ev. 2023 / 2013	+ 225 %	+ 173 %	+ 295 %	+ 146 %	+ 191 %	+ 115 %

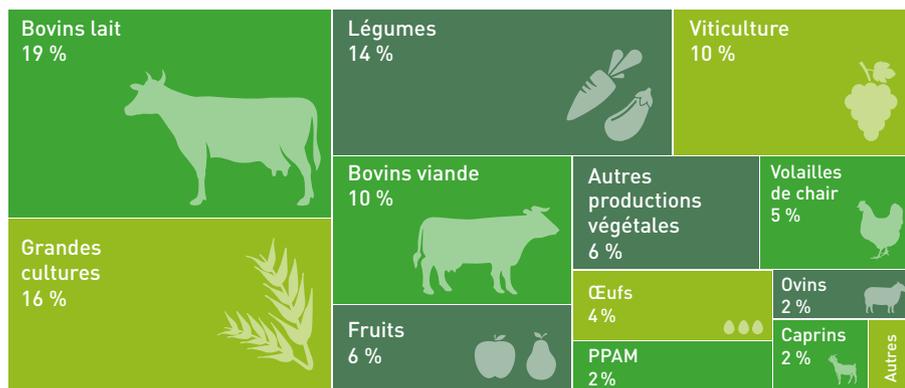
Source Agence Bio



Les exploitations et la main-d'œuvre

- 4 332 exploitations engagées en bio et en conversion en 2023
- 24 % des exploitations ayant une production végétale ont un atelier de transformation
- 11 % des exploitations ayant une production animale ont un atelier de transformation
- 38 % des exploitations ayant une production végétale vendent tout ou partie de leur production en vente directe
- 37 % des exploitations ayant une production animale vendent tout ou partie de leur production en vente directe
- 38 % des exploitations ont des salariés permanents ou saisonniers
- 1,7 ETP non salarié en moyenne
- 3,1 ETP salariés permanents en moyenne
- 25 % des fermes ont un exploitant de + de 55 ans

■ Orientations de production des exploitations bio et en conversion en Pays de la Loire en 2023





10,4 % des exploitations sont à la fois en bio et en conventionnel

La mixité de production, c'est à dire la présence d'une partie de la production en agriculture conventionnelle sur la production totale, a fortement diminué en 3 ans, passant de 20 % à 10,4 %.

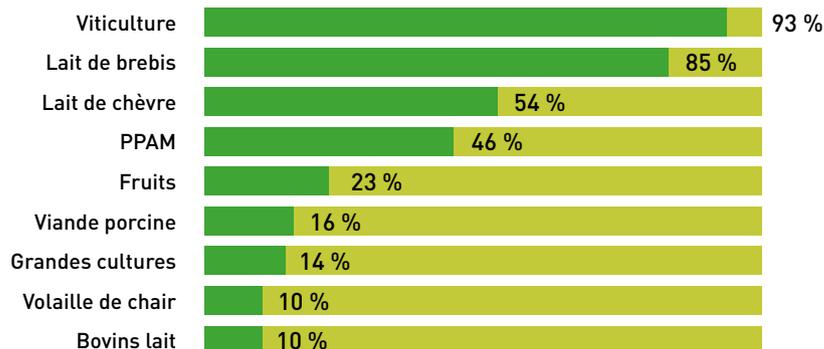
Ceci s'explique par la fin de la transition progressive vers le bio et le maintien du système de production biologique des exploitations.

Malgré une situation de marché difficile en 2023, l'encouragement des années précédentes pour produire plus de bio s'est poursuivi en 2023 en Pays de la Loire, permettant aux exploitations ligériennes de produire de manière cohérente en s'adaptant en particulier à de nouveaux circuits de distribution.

Cet engagement dans la durée permettra de répondre présent à une potentielle reprise de la consommation à domicile et hors domicile, en particulier en restauration collective.

■ 24 % des exploitations bio ligériennes ayant une production végétale (et 11 % ayant une production animale) transforment une partie de leur production à la ferme

Part des exploitations avec un atelier de transformation selon la production en Pays de Loire en 2023



Source : ORAB données 2023

Depuis les 3 dernières années, nous constatons une nette évolution des fermes vers la pratique de transformation à la ferme. Ceci répond à un triple enjeu pour les exploitations bio ligériennes :

- Enjeu conjoncturel avec la baisse du pouvoir d'achat des ménages avec pour conséquence la baisse de la demande et de l'offre produit en circuit long (désinvestissement de la grande distribution),
- Enjeu économique avec une meilleure maîtrise de la valeur produite et du coût de distribution,
- Enjeu territorial avec la recherche d'un meilleur encrage et connexion auprès du consommateur final et répondre à la demande locale.

■ La vente directe

En production végétale, 38 % des exploitations bio ligériennes vendent une partie de leur production en vente directe

Les exploitations assurant une production de fruits et/ou de légumes sont particulièrement concernées par la vente directe, avec une part respectivement de 90 % et 81 %. Plus de la moitié des exploitations fruitières écoulent même la totalité de leur production fruitière (61 %) en vente directe et plus d'un tiers des exploitations (40 %) écoulent la totalité de leur production de légumes en vente directe.

En production animale, 37 % des exploitations bio ligériennes vendent une partie de leur production en vente directe

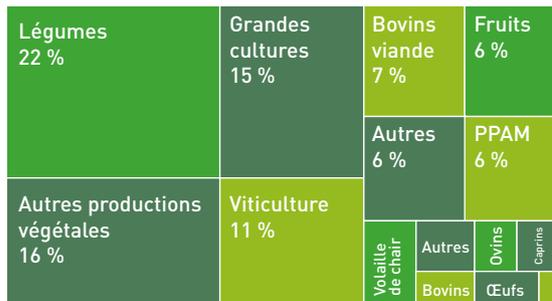
Ce mode de circuit de distribution s'est particulièrement développé et concerne l'ensemble des productions animales, consécutivement à la montée du niveau d'équipement de transformation dans les exploitations. Les données chiffrées seront détaillées dans les pages concernant les filières de production.

235 nouvelles exploitations converties à l'agriculture biologique et 201 arrêts ou décertifications

Orientations de production des nouvelles exploitations en conversion en Pays de la Loire en 2023

La dynamique de conversion en 2023 a été portée par les productions végétales, en particulier :

- La production légumière (+52 expl)
- La viticulture (+26 expl)
- Les grandes cultures (+36 expl)
- Les plantes aromatiques et médicinales PPAM (+14 expl)



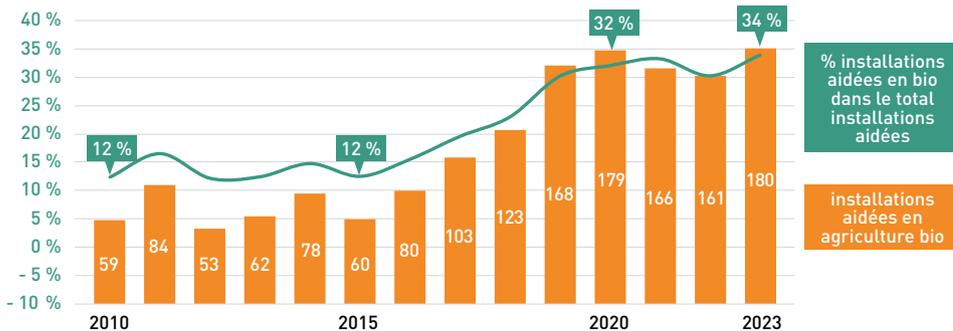
Le département le plus dynamique en terme de conversion est celui de la Loire-Atlantique (34 %) suivi du Maine-et-Loire (24 %).

La surface totale convertie en bio en 2023 est de 6 835 ha pour les nouvelles exploitations et de 23 645 ha pour les exploitations en conversion (C1 + C2 + C3).

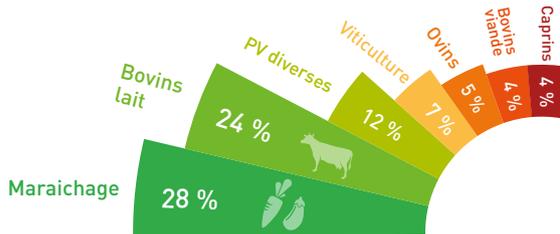


Les installations aidées en agriculture biologique

Évolution des installations aidées en agriculture biologique



Des installations à orientation de production diversifiée, avec une dominante bovine et maraîchère



Les conversions à l'agriculture biologique

Le ralentissement des conversions depuis 2021 s'est encore confirmé sur cette année, consécutif à la baisse du pouvoir d'achat et de la demande. Cette perte de perspectives à court terme entraîne un certain nombre de report des projets de conversion ou d'installation.



Un rajeunissement des exploitants lié aux vagues d'installations depuis 2020

25 % des exploitations ont un exploitant de plus de 55 ans contre 31 % en 2020. L'enjeu du renouvellement reste néanmoins important pour ces exploitations avec plusieurs scénarios qui peuvent se dessiner et qui soulèvent trois questions déterminantes pour la transmissibilité de l'activité agricole :

- La gestion des risques de toute nature (économique, environnemental, météorologique...)
- Le financement du capital d'exploitation
- Les compétences indispensables pour développer l'innovation tant technique qu'organisationnelle pour réussir dans le métier

■ 20 % des sites en transmission seront repris par l'installation d'un membre de la famille

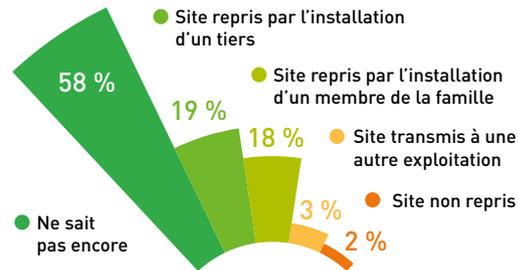
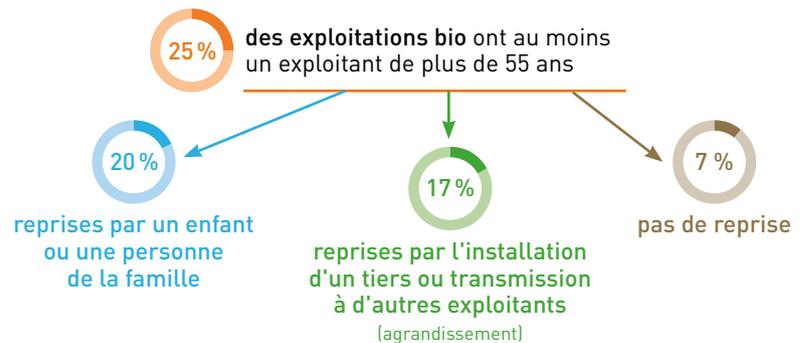


Schéma de transmission si un exploitant (en individuel) ou l'ensemble des associés (en société) ont plus de 55 ans



■ 1,7 équivalent temps plein (ETP) non salarié en moyenne par exploitation bio en 2023

■ 3,1 équivalent temps plein (ETP) salariés permanents en moyenne par exploitation bio en 2023

L'agriculture biologique reste une agriculture génératrice d'emploi avec un nombre d'ETP moyen en hausse comparé à 2020.

- 33 % des exploitations bio ont des salariés permanents
- 14 % des exploitations bio ont des salariés saisonniers
- 10 % ont des salariés permanents et saisonniers

MAYENNE

569 exploitations bio et conversion en 2023

32 611 ha bio et conversion

Part SAU en bio : **8,4 %**

Part exploitation en bio : **8 %**

Orientation de production : 43 % en orientation bovine (lait et viande)

Occupation des terres : 73 % en surfaces fourragères, 25 % en grandes cultures

SARTHE

430 exploitations bio et conversion en 2023

21 516 ha bio et conversion

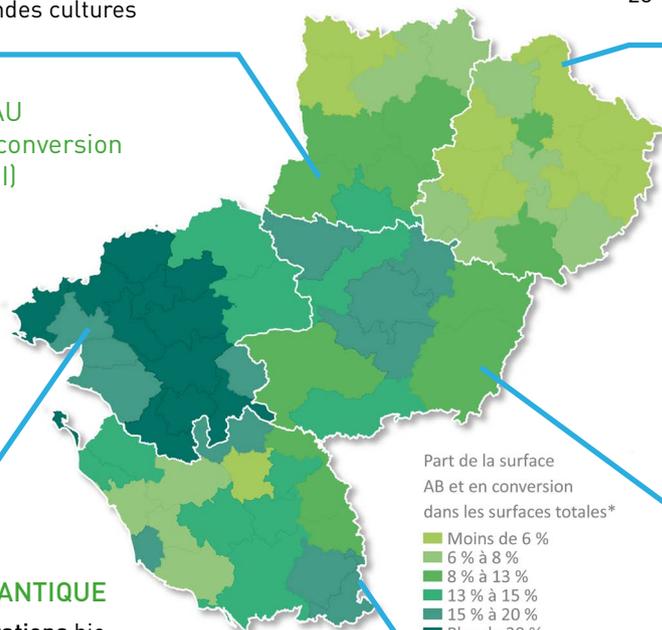
Part SAU en bio : **6 %**

Part exploitation en bio : **6 %**

Orientation de production : 21 % en orientation bovine (lait et viande), 19 % en légumes, 10 % en œufs

Occupation des terres : 66 % en surfaces fourragères, 28 % en grandes cultures

Part de la SAU en bio et en conversion (échelle EPCI)



MAINE-ET-LOIRE

1 255 exploitations bio et conversion en 2023

60 786 ha bio et conversion

Part SAU en bio : **13,6 %**

Part exploitation en bio : **14 %**

Orientation de production : 21 % en orientation bovine (lait et viande), 24 % en viticulture, 12 % en légumes

Occupation des terres : 60 % en surfaces fourragères, 27 % en grandes cultures, 7 % en vigne

LOIRE-ATLANTIQUE

1 274 exploitations bio et conversion en 2023

88 789 ha bio et conversion

Part SAU en bio : **22 %**

Part exploitation en bio : **23,8 %**

Orientation de production : 36 % en orientation bovine (lait et viande), 15 % en légumes

Occupation des terres : 75 % en surfaces fourragères, 21 % en grandes cultures

VENDÉE

804 exploitations bio et conversion en 2023

55 049 ha bio et conversion

Part SAU en bio : **11,8 %**

Part exploitation en bio : **12 %**

Orientation de production : 21 % en orientation bovine (lait et viande), 16 % en légumes, 10 % en volaille de chair

Occupation des terres : 53 % en surfaces fourragères, 42 % en grandes cultures



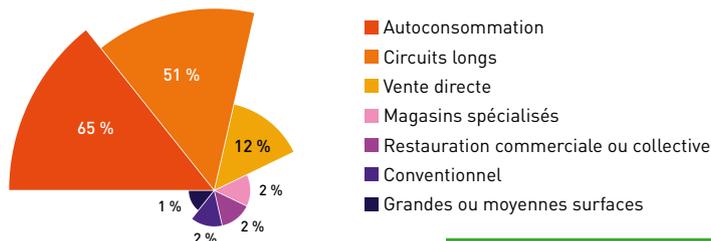
Les grandes cultures bio

Les grandes cultures bio occupent 28 % des surfaces bio de la région, en progression de 3 % par rapport à 2022. Malgré un contexte marché très défavorable, l'année 2023 a vu le nombre d'agriculteurs en production principale en grandes cultures augmenter de 17 agriculteurs supplémentaires.

À noter également un maintien de la surface moyenne par exploitation qui atteint en 2023 31 ha. La sole grandes cultures est dominée par les mélanges de céréales légumineuses, le blé et le maïs. Dans le cas de la présence d'un atelier animal sur l'exploitation, l'autoconsommation est le circuit majoritaire pour les céréales produites. Et ils sont 40 % à écouler la totalité de leur production en autoconsommation, illustrant la place de l'élevage dans le modèle agricole régional. Plus de la moitié des exploitations privilégie les circuits longs de distribution (coopératives, négociants...).

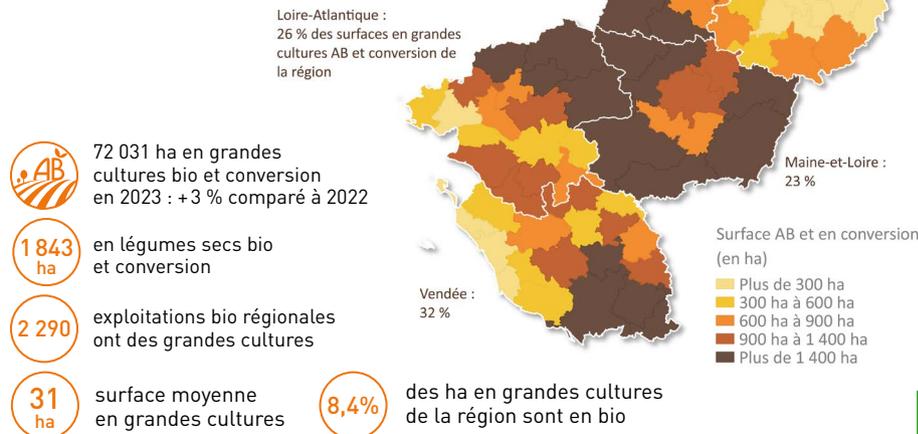
■ 65 % des exploitations en grandes cultures bio autoconsument en partie ou en totalité leur production

Part des exploitations en grandes cultures AB selon les circuits de distribution utilisés en Pays de la Loire en 2023



■ Les surfaces bio cultivées en grandes cultures progressent de 3 % en 2023 (comparées à 2022) avec une SAU bio de 8,4 %

Répartition des ha en grandes cultures bio et conversion en Pays de la Loire en 2023 (échelle EPCI)



■ Profil type des exploitations spécialisées en grandes cultures bio

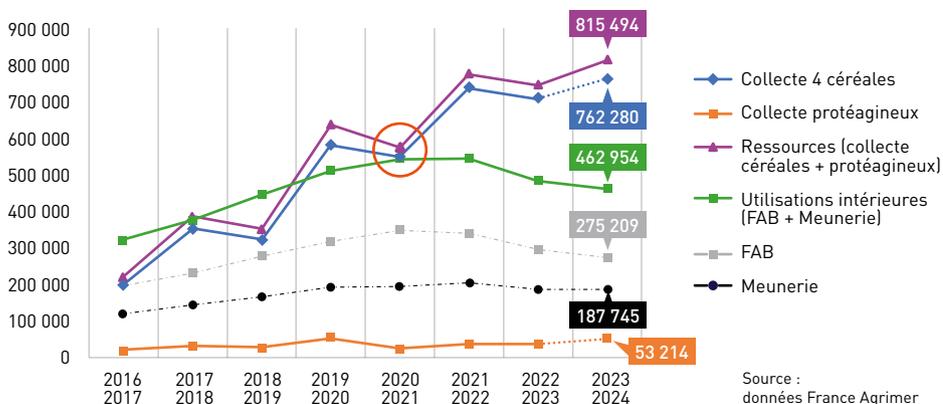
30 % des exploitations ayant des grandes cultures bio sont spécialisées

46 % des surfaces en grandes cultures bio dans les exploitations spécialisées en grandes cultures bio

SAU MOYENNE 80 ha

49 ha en grandes cultures bio

Les filières grandes cultures bio : données nationales



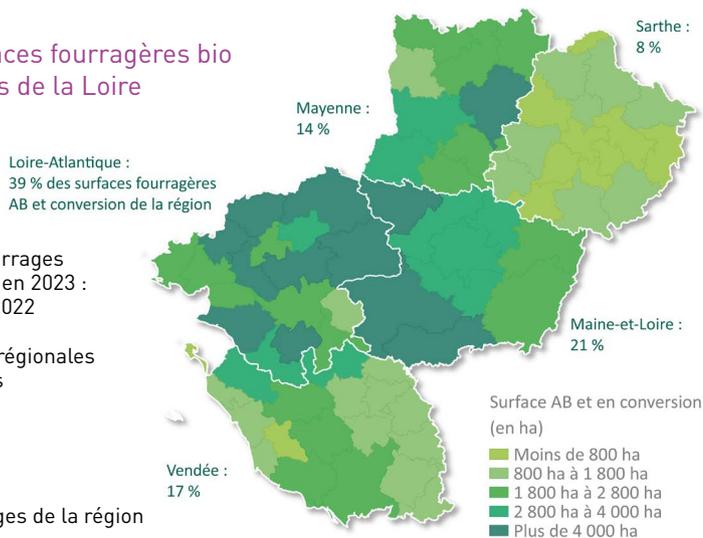
Les cultures fourragères

82 % des exploitations bio en Pays de la Loire ont des surfaces fourragères, illustrant la forte représentation des exploitations en système de production bovin bio, en particulier dans le département de la Loire Atlantique (40 % de la surface fourragère bio de la région).

Cela représente une SAU bio de près de 15 %, en évolution de + 1,5 point en 3 ans (vs 2020).

Répartition des surfaces fourragères bio et conversion en Pays de la Loire

- 170 163 ha en fourrages bio et conversion en 2023 : -1 % comparé à 2022
- 3 544 exploitations bio régionales ont des fourrages
- 48 ha surface moyenne en fourrages bio
- 14,9 % des ha en fourrages de la région sont en bio



La collecte nationale de céréales et oléo-protéagineux et contexte 2024

Nous constatons un effet ciseau entre la collecte bio + C2 et les volumes utilisés en meunerie et fabrication d'aliment du bétail. Les conséquences directes sont une montée en stock de céréales très importante début 2024 qui, associée à un ralentissement du marché bio national et export, génèrent des tensions importantes sur la filière. Les autres conséquences sont la baisse généralisée des cours matière première et des problèmes de qualité des stocks qui pourraient se dégrader courant 2024. Les données provisoires de la campagne 2024-25, marqué par des conditions climatiques exceptionnelles, montrent une inversion de la tendance avec une baisse importante de la collecte de céréales et de protéagineux.



La viticulture bio

21 % des surfaces viticoles de la région - soit 6 723 ha - sont désormais conduites en bio, portées par 499 exploitations viticoles.

Les surfaces progressent régulièrement depuis les 5 dernières années et de + 4 % comparées à 2022 mais le recul de la consommation de vin en France et à l'export associé aux aléas climatiques mettent la filière sous tension.

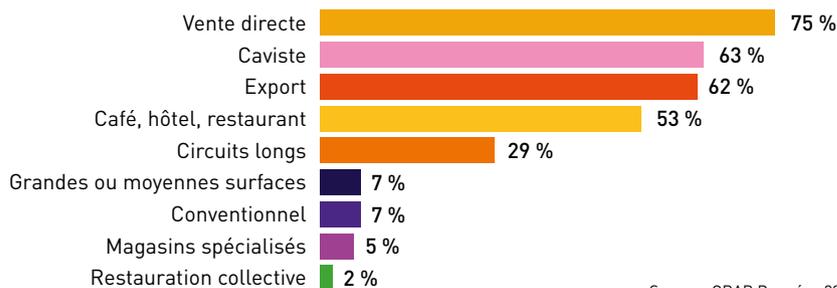
La surface moyenne en vigne bio est de 13 ha révélant un profil d'exploitation de taille modeste.

93 % des exploitations ont un atelier de vinification

Les circuits de vente privilégiés sont la vente directe et la vente aux cavistes qui permettent de valoriser au mieux le savoir-faire des viticulteurs et la qualité des vins produits sur le terroir ligérien...

Entre risque climatique et baisse de la consommation, la filière viticole reste en tension

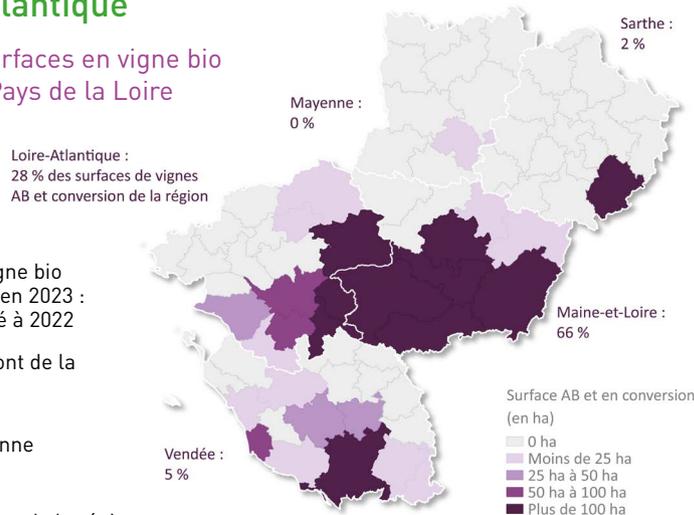
Part des exploitations en vignes bio selon les circuits de distribution utilisés en Pays de la Loire en 2023



Source : ORAB Données 2023

Plus de 90 % des surfaces viticoles bio en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique

Répartition des surfaces en vigne bio et conversion en Pays de la Loire en 2023



Source : ORAB Données 2023

Le profil type des exploitations spécialisées en vignes bio



98 % des exploitations ayant des vignes bio sont spécialisées



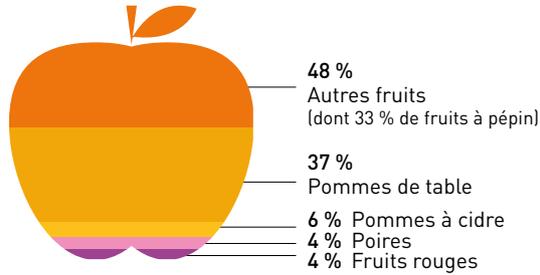
19 ha



15 ha en vignes bio

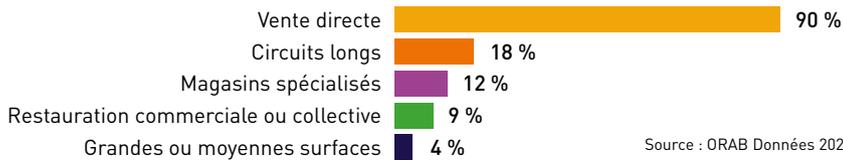
■ 57 % des surfaces en pommiers à fruits

Répartition des surfaces en fruits bio et conversion en Pays de la Loire en 2023



■ La vente directe : le modèle de distribution privilégié pour la vente de fruits bio

Part des exploitations en fruits bio selon les circuits de distribution utilisés en Pays de la Loire en 2023



Les fruits bio

23 % des surfaces en fruits de la région sont orientées en agriculture biologique, représentant une évolution négative de -4 % comparée à 2022 mais de +9 % comparée à 2020.

37 % des surfaces sont consacrées aux pommiers à fruits.

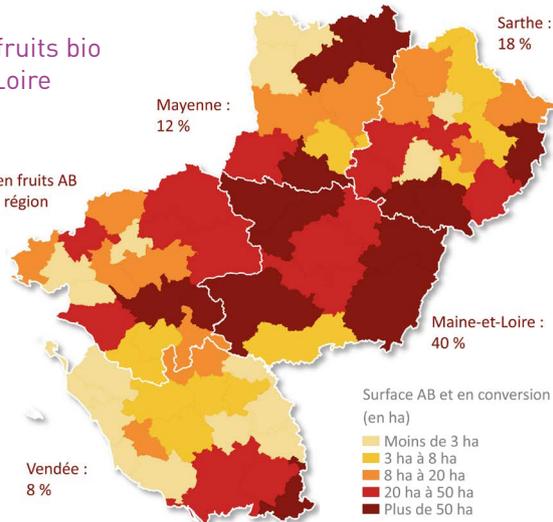
23 % des exploitations produisant des fruits ont un atelier de transformation.

Les circuits de distribution ont été sensiblement modifiés en 3 ans, passant du circuit long majoritaire en 2020 à une orientation des ventes en direct.

■ Les 2/3 des surfaces en fruits bio en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire

Répartition des surfaces en fruits bio et conversion en Pays de la Loire en 2023

Loire-Atlantique : 22 % des surfaces en fruits AB et conversion de la région



2 116 ha en fruits bio et conversion en 2023 : -4 % comparé à 2022

625 exploitations régionales ont des fruits bio

3,4 ha surface moyenne en fruits bio

23 % des ha en fruits de la région sont en bio

Des fruits bio majoritairement localisés en Maine-et-Loire et Loire-Atlantique alors que l'ensemble du verger ligérien se répartit pour moitié en Maine-et-Loire et 1/4 en Sarthe.

■ Le profil type des exploitations spécialisées en fruits bio

40 % des exploitations ayant des fruits bio sont spécialisées

15 ha

7 ha en fruits bio



Les légumes bio

+ d'1/4 de la SAU dédiée à la production légumière est orienté en mode de production biologique. C'est un record à l'échelle nationale, synonyme en 2023 d'une dynamique de conversion toujours active.

La production de légumes est relativement bien représentée dans chaque département.

Néanmoins, les bassins de production majoritaires sont la Vendée, la Loire Atlantique et le Maine et Loire pour lesquelles la production de légumes pèse respectivement 16 %, 15 % et 12 % de la production totale des départements.

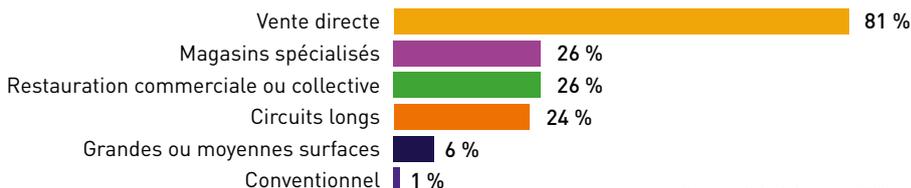
Les surfaces moyennes des exploitations maraîchères sont de 3,9 ha. La vente directe est le circuit de distribution privilégié. Les magasins spécialisés qui retrouvent un certain dynamisme en 2023 représentent un débouché intéressant suivi par 26 % des maraîchers.

Le circuit de la restauration collective et commerciale représentant certainement le plus gros potentiel de volumes additionnels pour cette filière eu égard aux objectifs d'Egalim 2 (objectif de 20 % de bio en restauration collective)

Cas particulier des légumineuses avec 1 843 ha consacrés à leurs productions soit une SAU bio de 37 % pour la région avec un mode de distribution en circuit long.

■ La vente directe : circuit de distribution privilégié

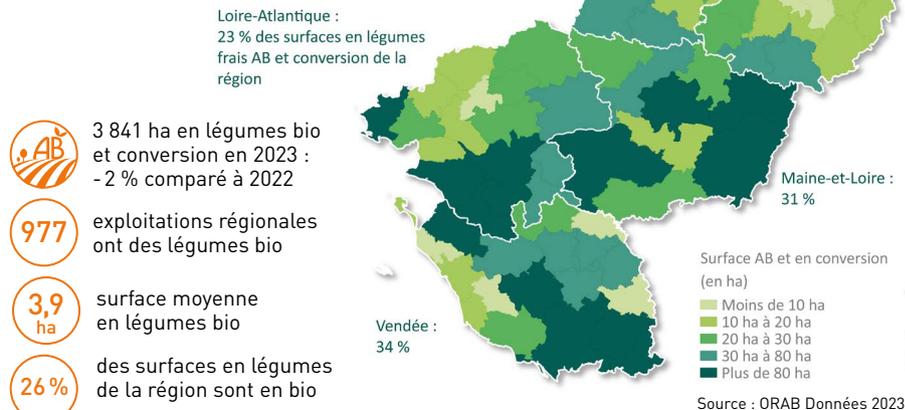
Part des exploitations en légumes frais bio selon les circuits de distribution utilisés en Pays de la Loire en 2023



Source : ORAB Données 2023

■ Les légumes sont présents dans toute la région, y compris en dehors des bassins de production historiques conventionnels

Répartition des surfaces en légumes frais bio et conversion en Pays de la Loire en 2023



3 841 ha en légumes bio et conversion en 2023 : - 2 % comparé à 2022



977 exploitations régionales ont des légumes bio



3,9 ha surface moyenne en légumes bio



26% des surfaces en légumes de la région sont en bio

■ Le profil type des exploitations spécialisées en légumes bio



64 % des exploitations ayant des légumes bio sont spécialisées



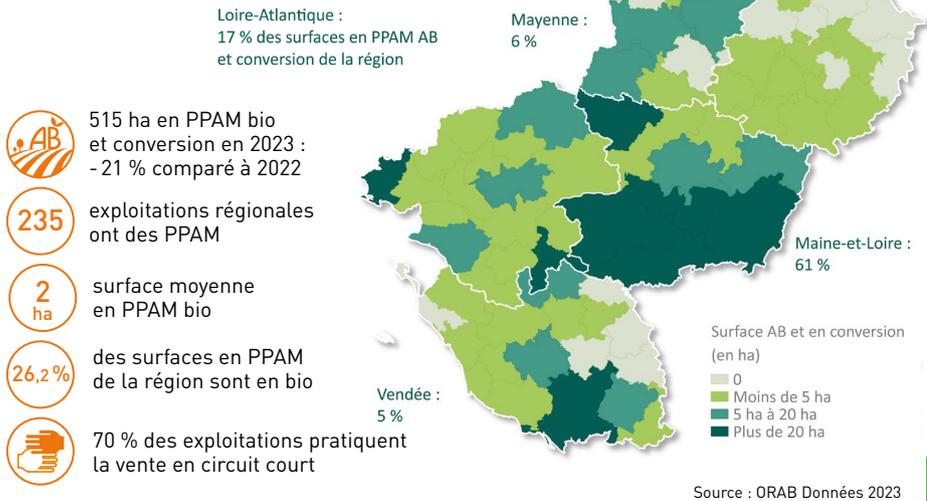
14 ha



4 ha en légumes bio

■ Concentration de la production des PPAM en Maine-et-Loire, qui représente 611 % des surfaces bio de la Région

Répartition des surfaces en PPAM bio et conversion en Pays de la Loire en 2023



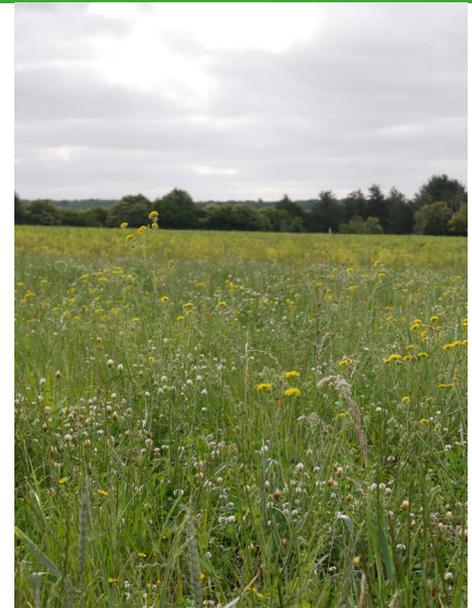
AB 515 ha en PPAM bio et conversion en 2023 : - 21 % comparé à 2022

235 exploitations régionales ont des PPAM

2 ha surface moyenne en PPAM bio

26,2 % des surfaces en PPAM de la région sont en bio

70 % des exploitations pratiquent la vente en circuit court



La culture de plantes aromatiques et médicinales bio

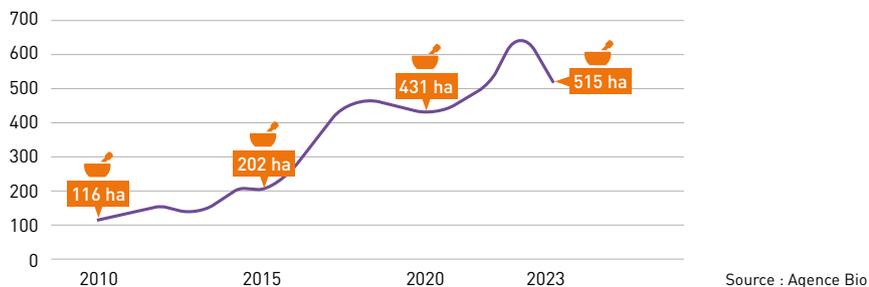
Après une évolution significative des surfaces consacrées à la production des plantes aromatiques et médicinales (triplement en 10 ans et + 19 % entre 2020 et 2023), 2023 marque un coup d'arrêt significatif à - 21 %, témoignant d'une certaine fragilité de la filière.

La production régionale est réalisée sur une surface de 515 ha (SAU bio de 26 %) par 235 exploitations possédant en moyenne 2 ha.

La vente directe est le circuit de vente privilégié pour 70 % des exploitants.

■ Coût d'arrêt pour le développement des PPAM

Évolution de la surface en PPAM bio et conversion en Pays de la Loire en 2023



■ Le profil type des exploitations spécialisées en PPAM bio

47 % des exploitations ayant des PPAM bio sont spécialisées

SAU MOYENNE 5 ha

2 ha en PPAM bio



La production bovins viande bio

Avec 9 % du cheptel bovin allaitant régional conduit en bio représenté par 815 exploitations, la filière bovine bio confirme sa bonne forme, son dynamisme et sa résilience face aux aléas conjoncturels défavorables. Le cheptel bio progresse même de 2 % comparé à 2022 et de 4,8 % comparé à 2020.

1 exploitation sur 2 est spécialisée avec en moyenne 53 vaches allaitantes par exploitation

Avec une SAU moyenne de 112 ha dont 88 % de surface fourragère (assolement principalement tourné vers la prairie), les charges d'élevage et de cultures sont très faibles.

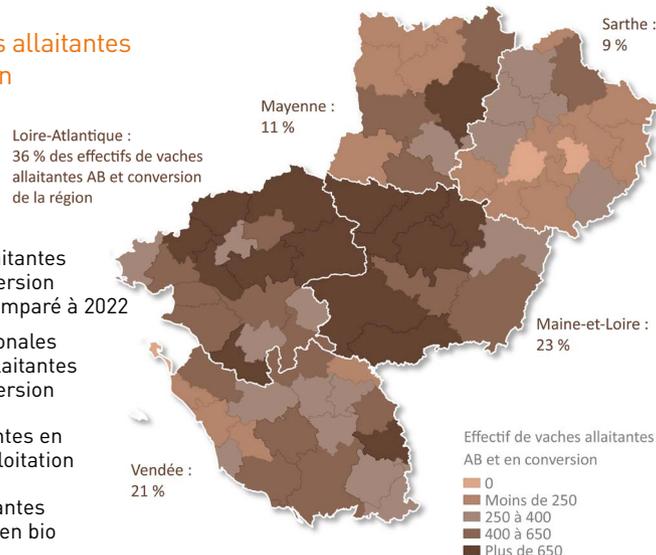
Concernant les circuits de distribution, la tendance est à un équilibre entre le circuit long, historiquement le plus représenté, et la vente directe qui progresse significativement, représentant un débouché pour 44 % des exploitants.

■ 80 % du cheptel allaitant se situe en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Vendée

Répartition des vaches allaitantes en bio et en conversion en Pays de la Loire en 2023

-  32 925 vaches allaitantes en bio ou en conversion en 2023 : + 2 % comparé à 2022
-  815 exploitations régionales ont des vaches allaitantes en bio ou en conversion
-  40 vaches allaitantes en moyenne par exploitation
-  9% des vaches allaitantes de la région sont en bio ou en conversion

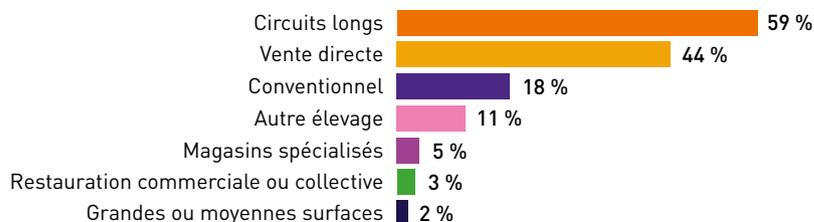
Conversion :
630 vaches allaitantes - en moyenne 42 vaches / expl.



Source : ORAB Données 2023

■ Le circuit court présent en viande bovine bio

Part des exploitations en viande bovine bio selon les circuits de distribution utilisés en Pays de la Loire en 2023



Source : ORAB Données 2023

■ Le profil type des exploitations spécialisées en bovin viande bio



53 % des exploitations en bovins viande bio sont spécialisées



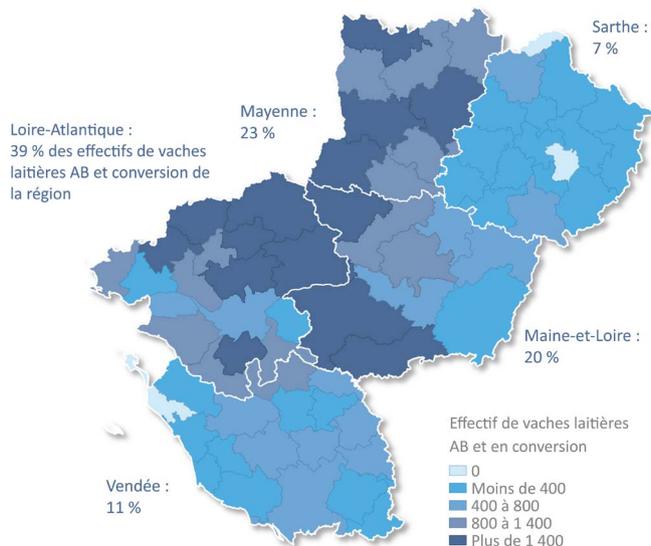
112 ha dont 88 % de surfaces fourragères



53 vaches allaitantes en moyenne

■ Un élevage laitier bio concentré sur la moitié nord-ouest de la région de la région

Répartition des vaches laitières en bio et en conversion en Pays de la Loire en 2023



60 505 vaches laitières en bio ou en conversion en 2023 : - 2 % comparé à 2022



68 vaches laitières en moyenne par exploitation laitière bio



6,2 % du lait livré en Pays de la Loire est bio



890 exploitations régionales ont des vaches laitières en bio ou en conversion



13 % des vaches laitières de la région sont en bio ou en conversion



11 % des éleveurs pratiquent la vente en circuit court

10 % des exploitations produisant du lait de vache ont un atelier de transformation du lait.

Source : ORAB Données 2023



La production bovins lait bio

En 2023, la production de lait bio a assez significativement diminué en Pays de la Loire, avec une évolution négative de - 4,6 %, dans la lignée de l'évolution de la production nationale à - 4,5 % (données France Agrimer). Comparée à 2020, la production reste en forte augmentation de + 22 %, générant un volume de lait bio déclassé en conventionnel de l'ordre de 30 à 50 %.

Le cheptel a régressé en 2023 de - 2,1 % pour s'établir à 60 505 vaches laitières, représentant une part de l'effectif en bio de 13 %, en évolution de 2,2 points vs 2020. À noter également une évolution du cheptel importante sur les 3 dernières années (2020-2023) avec une progression de + 14 %.

91 % des exploitations en bovins lait bio sont spécialisées, avec une SAU moyenne de 115 ha dont 79 % de surfaces fourragères et 20 % de grandes cultures (16 % en maïs grain). Le cheptel moyen est de 73 vaches laitières.

Le cheptel vaches laitières bio représente 1/3 du cheptel total régional toutes filières confondues.

■ Le profil type des exploitations spécialisées en bovin lait bio



90 % des exploitations en bovins lait bio sont spécialisées



115 ha dont 79 % de surfaces fourragères



73 vaches laitières en moyenne



La production caprine bio

Malgré un tassement de la production en 2023 et une régression de - 2,6 % du cheptel de chèvres, la filière caprine bio reste dynamique, en particulier grâce au développement de la transformation à la ferme permettant d'équilibrer les débouchés entre la commercialisation en filière courte et filière longue.

127 exploitations ont des chèvres bio ou en conversion contre 140 en 2020, avec 140 chèvres en moyenne par exploitation.

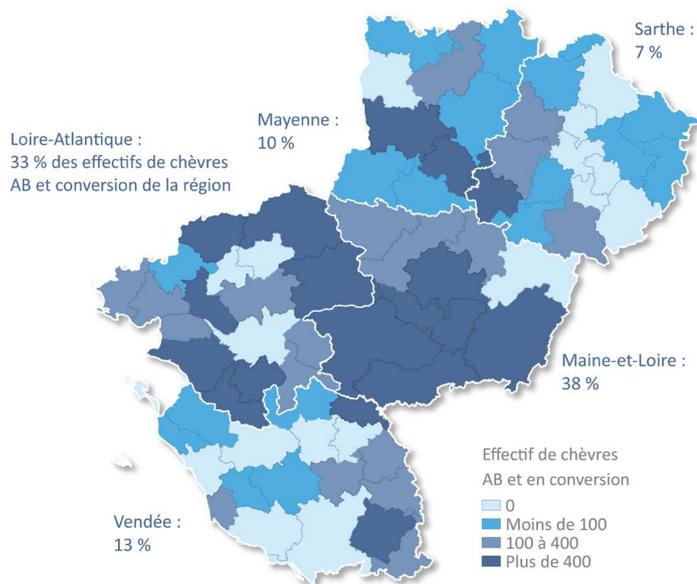
14 % des chèvres de la région sont en bio ou en conversion contre 12,7 % en 2020.

54 % des exploitations produisant du lait de chèvre bio ont un atelier de transformation à la ferme et 52 % pratiquent la vente en circuit court vente directe.

Les débouchés en magasins spécialisés bio et en restauration sont également importants avec une clientèle qui apprécie des spécialités fromagères bio de qualité.

■ La filière caprine reste dynamique en Pays de la Loire

Répartition des chèvres en bio et en conversion en Pays de la Loire en 2023



17 600 chèvres en bio ou en conversion en 2023 : -3 % comparé à 2022



140 chèvres en moyenne par exploitation laitière bio



52 % des éleveurs pratiquent la vente en circuit court



127 exploitations régionales ont des chèvres en bio ou en conversion



14 % des chèvres de la région sont en bio ou en conversion



54 % ont un atelier de transformation à la ferme

Source : ORAB Données 2023

■ Le profil type des exploitations spécialisées en bovin lait bio



90 % des exploitations ayant des chèvres sont spécialisées



54 ha

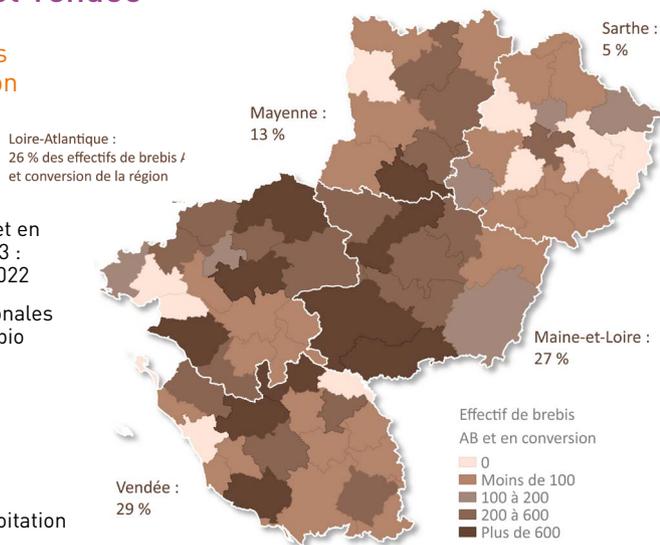


182 chèvres en moyenne

Plus de 80 % des brebis en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée

Répartition des brebis en bio et en conversion en Pays de la Loire en 2023

-  16 150 brebis bio et en conversion en 2023 : - 2 % comparé à 2022
-  193 exploitations régionales ont des brebis en bio ou en conversion
-  21% des brebis de la région sont en bio ou en conversion
-  84 brebis bio en moyenne par exploitation
-  75 % des élevages ayant des brebis bio pratiquent vente directe



Source : ORAB Données 2023



La production ovine bio

Avec 193 exploitations engagées en production biologique, la filière ovine reste très bien représentée en Pays de la Loire.

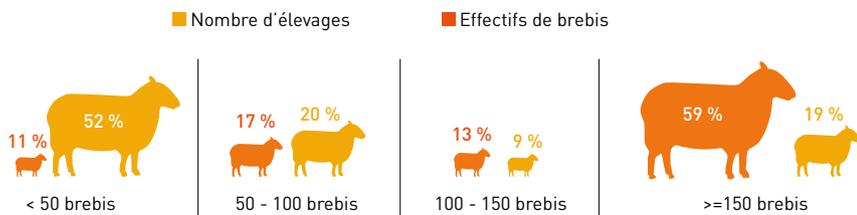
21 % des brebis de la région sont en bio ou en conversion avec un cheptel de 16 148 brebis qui régresse légèrement en 2023 de l'ordre de - 1,9 % mais dont la production sur 3 ans a progressé de + 10 %.

Plus de 70 % des exploitations ont des ateliers de moins de 100 brebis.

75 % des élevages ayant des brebis pratiquent la vente directe (d'après l'enquête ORAB 2023).

Plus de 70 % des exploitations ont des ateliers de moins de 100 brebis

Répartition des élevages de brebis selon leur taille



Le profil type des exploitations spécialisées en brebis bio

 35 % des exploitations ayant des brebis sont spécialisées

 54 ha

 136 brebis par exploitation en moyenne



La production de volailles de chair bio

Après 2 années de crise profonde liées à la hausse des coûts de l'énergie combinée à l'épidémie de grippe aviaire et aux vides sanitaires, la filière se restructure sur les bases d'une consommation toujours au ralenti.

L'écart de coût de production entre le bio et le conventionnel est important et se reflète inévitablement dans les prix à la consommation qui deviennent inabordables en période de baisse de pouvoir d'achat. La restauration collective ou commerciale n'a pas joué son effet levier sur les volumes, la loi Egalim 2 ayant du mal à être appliquée dans les établissements.

L'ensemble des départements sont bien représentés en termes de production mais c'est la Vendée qui a le plus souffert de la crise, avec une réduction de 25 % du nombre de poulets vivants (-22 % pour les canards, -35 % pour les pintades et - 41 % pour les dindes).

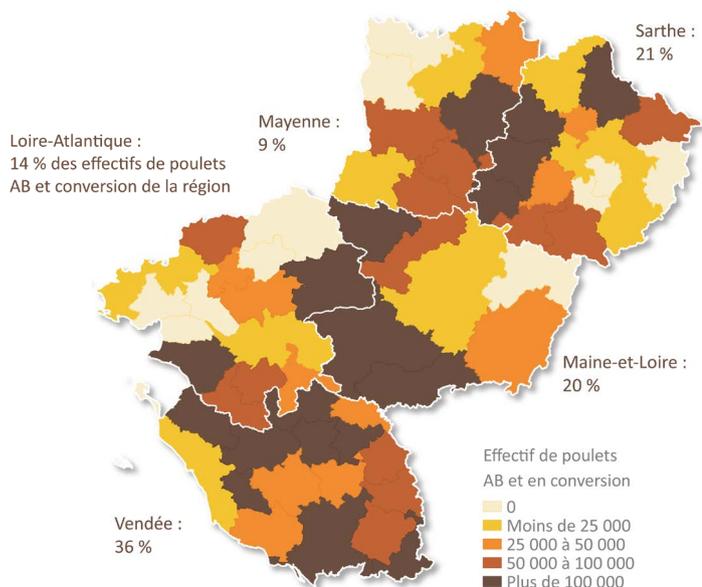
2,7 % : part des volailles de chair produites en bio.

10 % des exploitations produisant de la volaille de chair ont un atelier de découpe.

Même si le circuit long reste le circuit privilégié, la vente directe reste un atout pour 43 % des exploitations. Parmi ces derniers, près d'1/5 des producteurs écoulent la totalité de leur production en vente directe.

■ Vers une sortie de crise ?

Répartition des poulets en bio et en conversion en Pays de la Loire en 2023



235 exploitations régionales ont de la volaille de chair en bio ou en conversion. 228 exploitations ont du poulet de chair (-5 % par rapport à 2021)

5 millions de têtes de volailles de chair dont 94 % de poulets

43 % des chèvres de la région sont en bio ou en conversion

43 % des exploitations de volailles concernées par la vente directe

10 % des exploitations produisant de la volaille de chair ont un atelier de découpe / transformation

Source : ORAB Données 2023

■ Le profil type des exploitations spécialisées en volaille de chair bio

91 % des exploitations ayant de la volaille bio sont spécialisées

SAU MOYENNE 62 ha

21 400 poulets en moyenne

■ Près de 60 % des effectifs de poules pondeuses bio en Sarthe et en Vendée

Répartition des poules pondeuses en bio et en conversion en Pays de la Loire en 2023



1 421 000 poules pondeuses bio en 2023 : -7 % comparé à 2022



279 exploitations régionales ont des poules pondeuses en bio ou en conversion



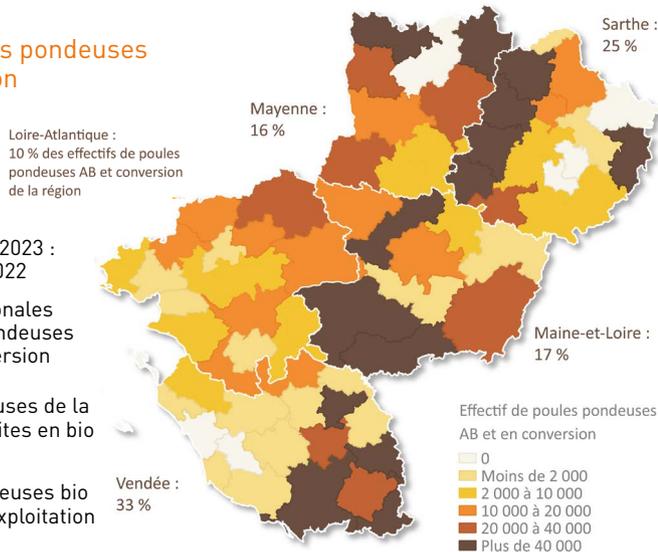
14,5% des poules pondeuses de la région sont conduites en bio



5 095 poules pondeuses bio en moyenne par exploitation



55 % des exploitations commercialisant des œufs bio vendent une partie de leur production en vente directe



Source : ORAB Données 2023



La production d'œufs bio

La Vendée représente 1/3 de la production d'œufs biologiques suivie par la Sarthe avec 25 % de la production régionale.

La filière a également été fortement impactée par les crises sanitaires, la production régionale chutant de 7 % en 2023 et de plus de 20 % depuis 2020.

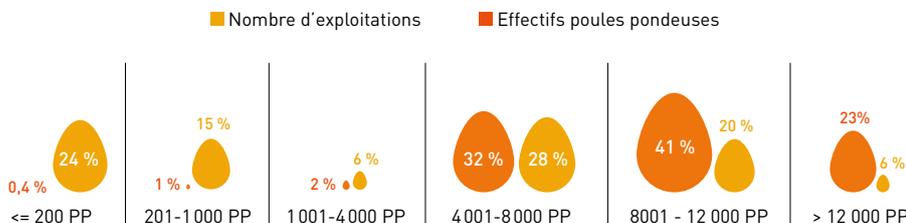
Face à l'inflation et à la hausse des prix alimentaires, l'œuf reste la protéine la plus économique et semble retrouver du dynamisme au niveau des ventes.

La part du bio reste importante pour cette filière avec 14,5 % de poules pondeuses conduites en bio ou en conversion.

La part des exploitations ayant des poules pondeuses bio est en augmentation depuis 2020 passant de 46 % à 63 % en 2023.

■ Des petits et des grands élevages

La répartition des élevages de poules pondeuses selon leur taille



■ Le profil type des exploitations spécialisées en poules pondeuses bio



63 % des exploitations ayant de la volaille bio sont spécialisées



41 ha



21 400 poules pondeuses en moyenne



La production porcine bio

Sans conteste, la filière porc bio est la filière ayant le plus souffert de la hausse des coûts de production conjuguée avec la baisse de la demande des transformateurs/distributeurs et consommateurs finaux.

Le cheptel de truies bio a fondu en 2023 de - 21 % pour atteindre 2 400 truies bio. Ce dernier a même baissé de 33 % depuis 2020. 2,4 % des truies de la région sont en bio + conversion contre 4,2 % en 2020.

27 % des exploitations bio en production porcine sont spécialisées avec une SAU moyenne de 71 ha dont 55 % de grandes cultures.

8 % des exploitations de la région représentent plus du tiers de la production de truies bio avec des unités de production > 100 truies.

À l'inverse, plus de la moitié des exploitations produisant des truies bio n'ont que 10 truies ou moins et ne représentent que 7 % de la production totale.

Risque potentiel de pénurie à venir en porc biologique

Répartition des truies en bio et en conversion en Pays de la Loire en 2023

-  2400 truies en bio ou en conversion en 2023 : -21 % comparé à 2022
-  78 exploitations régionales ont des vaches allaitantes en bio ou en conversion
-  31 truies bio en moyenne par exploitation porcine bio
-  2,4 % des truies de la région sont en bio ou en conversion
-  81 % des exploitations ont 60 truies ou moins

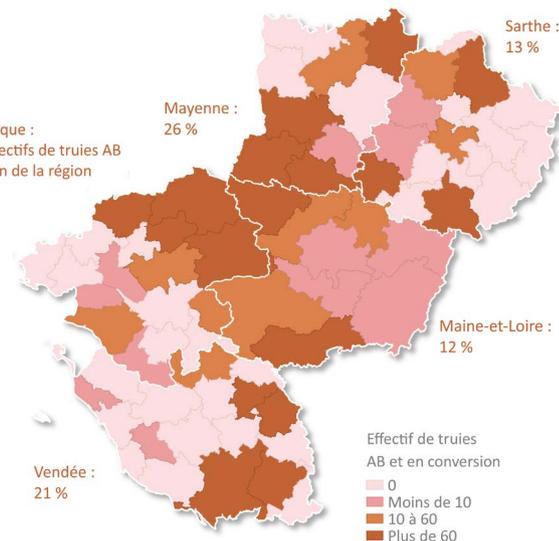
Loire-Atlantique : 27 % des effectifs de truies AB et conversion de la région

Mayenne : 26 %

Sarthe : 13 %

Maine-et-Loire : 12 %

Vendée : 21 %



-  63 % des éleveurs pratiquent la vente en circuit court

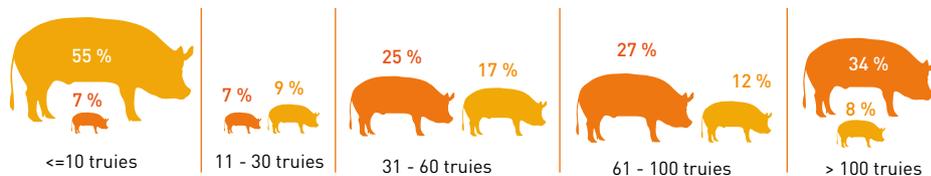
Source : ORAB Données 2023

Des petits et des grands élevages

Répartition des élevages bio et des truies bio selon la taille des ateliers en Pays de la Loire

■ Nombre d'élevages

■ Effectifs de truies



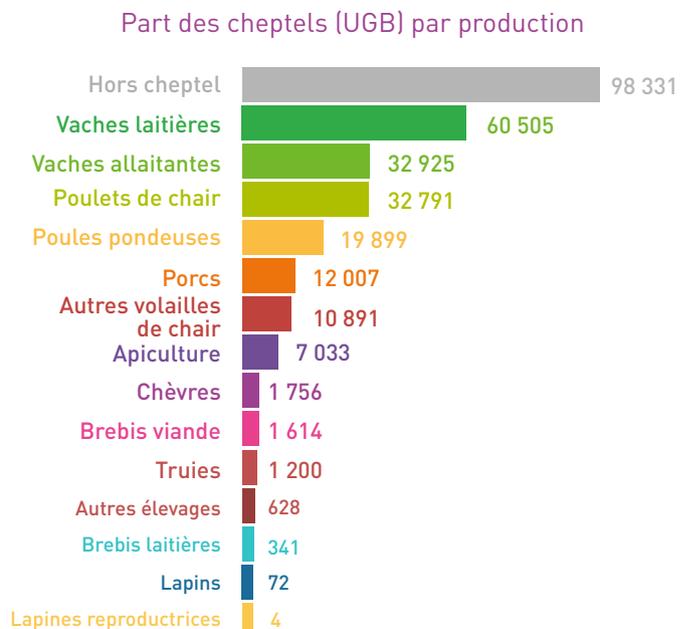
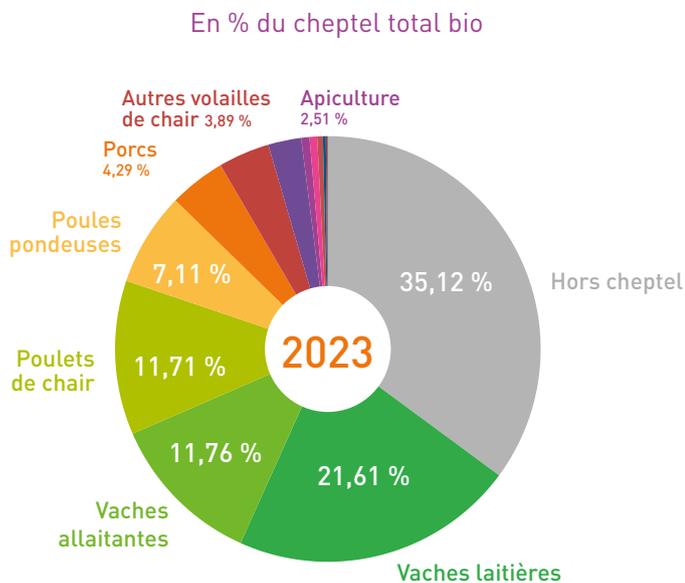
Le profil type des exploitations spécialisées en porcs bio

 27 % des exploitations en porcs bio sont spécialisées

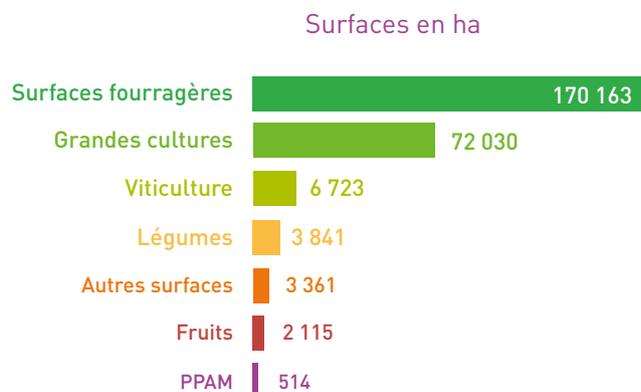
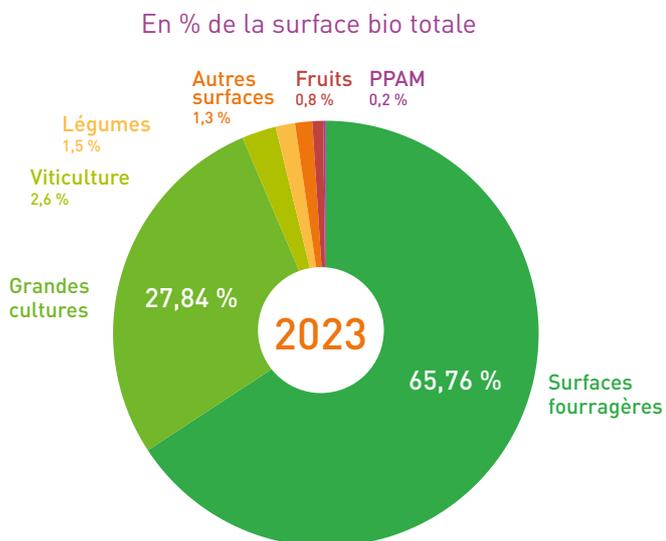
 71 ha dont 55 % de surfaces grandes cultures et 44 % de surfaces fourragères

 64 truies en moyenne

Typologie des cheptels dans les Pays de la Loire

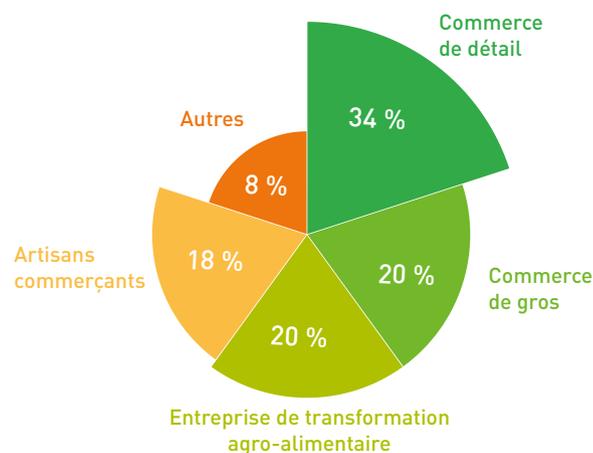


Typologie des surfaces en productions végétales dans les Pays de la Loire

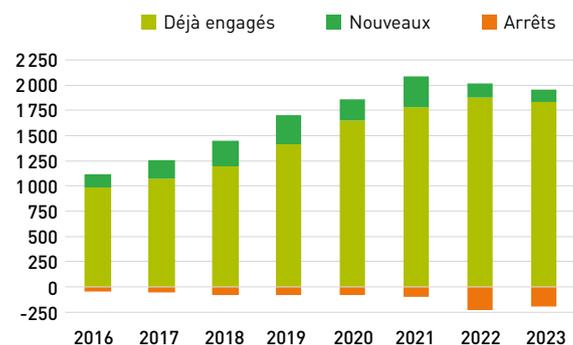


■ Répartition des entreprises bio de l'aval en 2023 en Pays de la Loire

Les commerces de détail représentent un tiers des entreprises de l'aval certifiées bio en Pays de la Loire en 2023, suivis à part à peu près égale par les entreprises de transformation agroalimentaire, les artisans-commerçants et les grossistes. La majeure partie (60 %) des commerces de détail font partie de la distribution généraliste, tandis que la distribution spécialisée et les EAP (Epicierie Alternative de Proximité) représentent 30 % du total. Les boulangeries-pâtisseries représentent 94 % des artisans-commerçants bio. Pour les entreprises de transformation alimentaires, la moitié concerne les filières végétales, un peu moins de 40 % les filières animales, le restant étant mixte.



■ Évolution du nombre d'entreprises bio de l'aval en Pays de la Loire

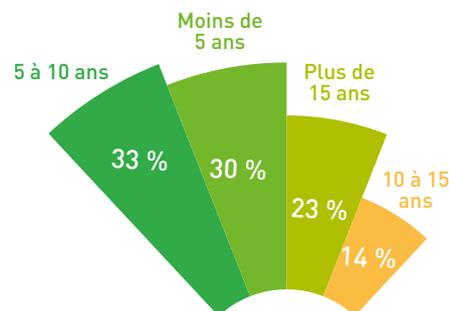


Après plusieurs années de croissance entre 9% et 18%, le nombre d'opérateurs bio de la région diminue en 2022 et 2023 (-3 % pour les deux années), sous l'effet conjoint d'une réduction des nouveaux opérateurs et d'une augmentation des arrêts, dans un contexte inflationniste (+11,9 % d'inflation alimentaire globale en 2023) qui a grandement perturbé le marché bio, malgré une inflation plus faible en bio (+7,7 % en 2023). Pour rappel le chiffre d'affaire global du bio a reculé à l'échelle nationale de 1,3 % en 2021, 4,6 % en 2022 et s'est stabilisé en 2023.

■ Typologie des entreprises bio de la région

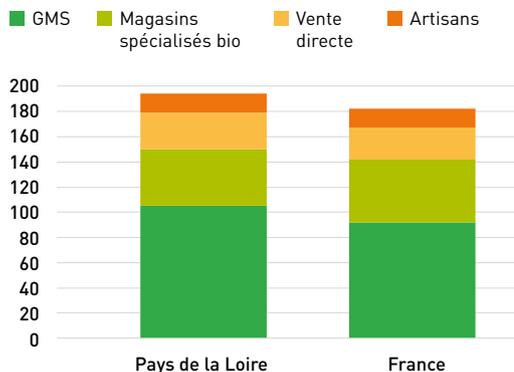
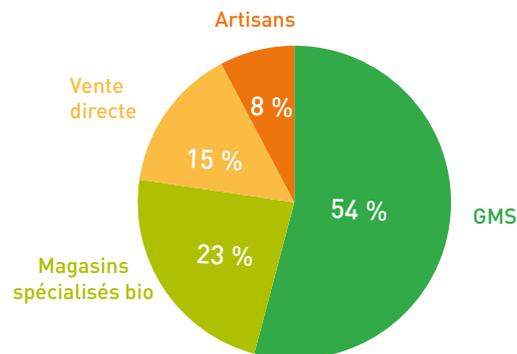
Quelques caractéristiques des entreprises bio :

- Les entreprises bio de la région se répartissent en trois catégories à peu près égales en fonction de leur ancienneté (moins de 5 ans, entre 5 et 10 ans et plus de 10 ans).
- Un peu moins de la moitié (47 %) des entreprises sont 100 % bio.
- La Loire Atlantique constitue le premier département en nombre d'opérateurs (37 %), suivi du Maine et Loire (26 %) et de la Vendée (19 %). La Sarthe et la Mayenne représentent respectivement 10 % et 8 % des opérateurs régionaux.



■ Répartition du marché bio régional en 2023 par circuit de distribution

Selon les estimations de AND Internationale pour l'Agence Bio, la valeur du marché bio dans les Pays de la Loire en 2023 s'élève à 783 millions d'euros, avec la moitié en GMS, un peu moins d'un quart en magasin spécialisé bio, 15 % en vente directe et 8 % chez les artisans-commerçants. Ces chiffres sont proches de la moyenne nationale, avec une part de la GMS légèrement supérieur dans la région (+ 3 points de pourcentage) par rapport au national, au détriment de la distribution bio.



■ La consommation bio par habitant et par circuit de distribution

Toujours selon les estimations de AND Internationale pour l'Agence Bio, les consommateurs des Pays de la Loire ont en moyenne une consommation plus élevée de bio que la moyenne nationale (+ 6 %), portée notamment par leur consommation plus importante en GMS (+ 14 % par rapport au national) et en vente directe (+ 14 %), bien que leur consommation en magasin spécialisé bio soit moins importante (- 10 %). La consommation chez les artisans est la même qu'au niveau national.

■ La part du bio dans la restauration collective en Pays de la Loire

Selon les données du site *Ma Cantine* sur lequel les établissements de restauration collective doivent référencer leur information pour le suivi de la loi Egalim (qui impose 50 % de produits durables et 20 % de bio), on observe une séparation de la région entre d'un côté la Mayenne et la Sarthe avec 10 % de bio, et de l'autre côté la Loire Atlantique, le Maine et Loire et la Vendée avec 13 % - 14 % de bio.

	Taux de cantines ayant commencé un diagnostic sur macantine.fr	Taux de réussite EGAlim	Taux de bio moyen	Taux SIQO hors bio
Loire-Atlantique	60 %	19 %	14 %	18 %
Maine-et-Loire	49 %	20 %	13 %	18 %
Mayenne	51 %	5 %	10 %	16 %
Sarthe	47 %	10 %	10 %	16 %
Vendée	51 %	10 %	13 %	15 %
Pays de la Loire	52 %	14 %	12 %	17 %
France	41 %	17 %	14 %	16 %



■ A-t-on des raisons d'espérer un retour de la croissance en bio ?

Le bureau d'étude SOLAGRO et la Fondation pour la Nature et pour l'Homme ont présenté dans une étude les parts de marché nécessaires pour offrir les débouchés aux 21 % de surfaces bio en France prévues pour 2030. Selon eux, la part du bio dans la consommation alimentaire des ménages devrait atteindre 7,8 % et la restauration collective et commerciale devraient chacune parvenir à 20 % de bio produits en France dans leurs approvisionnements.

Dans cette perspective, l'objectif aujourd'hui utopique des 21 % de surfaces bio en France devient plus réaliste mais engage très concrètement l'état et les collectivités dans le respect de la loi Egalim 2.

La dépendance du bio à la consommation à domicile est le talon d'Achille de ce marché qui doit trouver d'autres leviers pour assurer le maintien des surfaces engagées en bio.

■ Quelles perspectives de consommation en France ?

Dans un contexte 2023 inflationniste (inflation moyenne à 12 % pour l'ensemble des produits alimentaires), les dépenses des Français pour l'alimentation ont baissé de 4,7 % soit un recul de 180 milliards d'euros.

L'inflation des produits biologiques a été de moindre ampleur (8 %), le chiffre d'affaire en 2023 s'est stabilisé et connaît même sur l'année 2024 un regain de croissance constaté en particulier chez les grands acteurs du circuit spécialisé bio (Biocoop, La Vie Claire, Naturalia).

Mais la reprise de la consommation reste fragile car les prix restent élevés et la confiance des consommateurs envers les produits bio a été fragilisée durant la crise. Les Français semblent mettre leurs préoccupations environnementales au second plan, contraints par des arbitrages budgétaires. D'après une étude du Credoc, 63 % des Français ne veulent plus payer plus cher pour un produit écologique alors qu'ils n'étaient que 45 % en 2021.

Le sujet de la communication reste donc central et le budget communication de 5 millions d'euros par an attribué jusqu'en 2027 à l'Agence Bio doit donner du sens et l'envie de consommer plus de produits bio dans un contexte favorable de décélération de la hausse des prix de l'alimentation.

Toutefois, les inquiétudes persistent chez les agriculteurs bio, confrontés au manque de visibilité sur les évolutions des différentes filières et aux aléas climatiques dont la fréquence et l'intensité sont préoccupantes.

■ L'ORAB amont-aval : un travail collectif pour une vision commune du marché biologique en Pays de la Loire

Les rôles de l'ORAB Pays de la Loire et de l'étude des Revenus bio sont de pouvoir apporter aux agriculteurs une photographie de l'évolution des différentes filières et leur résilience dans le temps. Ils permettent en particulier d'animer de manière concrète les différents comités de pilotage filières organisés dans la Région.

De nombreuses références techniques et économiques

Observatoire régional de l'agriculture biologique - Fiches

- **Atout** : connaître la dynamique des filières et les chiffres clés de la bio en région et dans les départements des Pays de la Loire



TechniBIO

- **Atout** : bénéficier des dernières informations techniques et conjoncturelles.



Synthèse des essais conduits sur toute la région sur les différentes productions (animales et végétales)

- **Atout** : maîtriser les techniques de l'agriculture biologique et s'approprier des solutions innovantes.



Observatoire Eau et Bio Loire Bretagne

- **Atout** : Connaître la dynamique de l'agriculture biologique dans les contrats territoriaux à pollution diffuse.



Revenus de l'agriculture biologique en Pays de la Loire

- **Atout** : disposer de repères et situer son niveau de performance économique.



Observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire - Volet aval

- **Atout** : Des informations sur les marchés et la distribution bio en Pays de la Loire
www.interbio-paysdelaloire.fr

Mais aussi :

Études prospectives « filières » spécifiques

- **Atout** : connaître la segmentation des bassins de production et des marchés.

TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT ces documents sur
pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

OBservatoire

régional de l'agriculture
biologique des Pays de la Loire

ÉDITION | DONNÉES
2024 | 2023

Contact

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Pôle agriculture biologique
Yves BELEN - 02 53 46 61 12
yves.belen@pl.chambagri.fr

Document réalisé par Clémentine LIBEER
Pôle économie et prospective

Yves BELEN responsable pôle Agriculture biologique
www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr



Partenariat



Association interprofessionnelle
de la filière biologique
des Pays de la Loire
www.interbio-paysdelaloire.fr



La coopération agricole Ouest
www.lacooperationagricole.coop/fr/la-cooperation-agricole-ouest-corporate



Coordination agrobiologique
des Pays de la Loire
www.biopaysdelaloire.fr

En collaboration avec



Avec le soutien financier de



Ce document est réalisé par la Chambre d'agriculture Pays de la Loire et validé par un comité de pilotage composé de la Chambre d'agriculture, d'Interbio, de la CAB, de la DRAAF, de l'Agence de l'eau, de l'INAO, de La coopération agricole Ouest et du Conseil régional des Pays de la Loire. Nous remercions l'ensemble des agriculteurs bio de la région pour leur indispensable contribution. Les données individuelles recueillies restent confidentielles et sont protégées dans une base de données déclarée à la CNIL et conforme à la réglementation européenne RGPD.